De :	Ben-Martella Karin
Objet :	Message de Mme la Conseillère d"Etat Isabelle Moret à propos des migrants dans le canton de Vaud
Date :	lundi, 5 février 2024 14:08:54
Importance :	Haute

Au nom de Mme la Conseillère d'Etat Isabelle Moret,

Mesdames et Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Comme vous le savez, les années 2022 et 2023 ont mis sans conteste l'ensemble de la Suisse devant des défis inouïs en matière de migration. A la suite de la guerre en Ukraine, nous devons faire face au plus important mouvement de migration forcée en Europe depuis la 2ème Guerre mondiale.

Le nombre de bénéficiaires de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) a plus que doublé en quelques mois, passant de 5'430 en 2022 à 12'662 personnes à la fin janvier 2024. Face à l'ampleur de ce phénomène, seule une recherche acharnée de solutions d'hébergement permet d'amener des solutions en suffisance. Les prévisions du Secrétariat d'Etat aux migrations annoncent un maintien des flux migratoires à un haut niveau durant l'année 2024, ainsi l'EVAM continue ses recherches.

Le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) et l'EVAM tiennent à remercier toutes les communes qui, au cours de cette période très difficile ont contribué à trouver des solutions d'hébergement, et nous ont ainsi permis d'apporter une réponse adéquate à ce défi de taille.

Cependant, il se trouve qu'en matière d'hébergement de migrants, certaines régions dans notre Canton ont été sensiblement plus mises à contribution que d'autres. Les communes concernées se retrouvent devant des défis d'ampleur : notamment en termes de scolarité (scolarisation dans l'urgence des enfants issus de familles migrantes ou pour l'accueil préscolaire), mobilité, ainsi qu'en termes de charges pour les services communaux.

Dans un souci de solidarité cantonale, la Cheffe du DEIEP a sollicité en juin 2023 l'Union des communes vaudoise (UCV) et l'Association de communes vaudoises (AdCV) pour constituer un groupe de travail Etat-communes afin de trouver des mécanismes de collaboration permettant d'arriver à une meilleure répartition.

Après plusieurs séances, le groupe de travail s'est entendu sur les engagements suivants qui ont déployé leurs effets pour l'EVAM depuis le 1er janvier 2024 :

- Améliorer la répartition des bénéficiaires de l'EVAM entre les différentes régions et communes en vue d'une approche plus équilibrée, grâce notamment à l'utilisation de données statistiques ainsi qu'une cartographie dédiée
- Renforcer l'accompagnement et la collaboration entre les différents acteurs lors de l'ouverture de nouveaux sites d'accueil par la mise en place d'un processus défini
- Simplifier et optimiser la transmission d'information aux communes en vue de faciliter leurs démarches
- Travailler sur l'accueil des enfants et leur intégration dans les structures scolaires.

Parallèlement, le GT poursuit ses efforts. Des réflexions se poursuivent avec le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle pour renforcer le soutien aux communes, en se concentrant particulièrement sur les défis d'intégration et de scolarisation.

L'EVAM a mis en place une nouvelle page dédiée aux communes sur son site internet www.evam.ch/communes regroupant toutes les informations décrites ci-dessus ainsi qu'un état des lieux de la situation.

Cette initiative est complétée par le renforcement de la présence des coordinateurs régionaux dans les communes, pour un soutien local permanent et efficace. Pour toutes questions ou informations

complémentaires, n'hésitez pas à appeler les numéros des coordinatrices et coordinateurs régionaux EVAM que vous trouverez ici sur le site.

Mme la Conseillère d'Etat Isabelle Moret souhaite vivement poursuivre ce dialogue constructif avec vous et cet intervalle, elle vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Municipaux, à l'assurance de ses sentiments les meilleurs.

P.O. Mme la Conseillère d'Etat Isabelle Moret

Karine Ben
Assistante de la Cheffe de Département
Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)
Rue Caroline 11
1014 Lausanne
Tél. 021 316 34 52 – Mobile 076 360 90 91
karin.ben-martella@vd.ch – www.vd.ch/deiep